



URBA-SERVICES
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME

83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
Téléphone : 03.44.45.17.57
Fax : 03.44.45.04.25

Commune de SAINT-MAUR

CARTE COMMUNALE

- LEGENDE**
- Limite communale
 - ▭ (orange with dashed border) Secteur dans lequel les constructions sont autorisées, en application de l'article R.124-3 du Code de l'Urbanisme
- En dehors de ce secteur, les constructions ne sont pas autorisées, "à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes, ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière ou à la mise en valeur des ressources naturelles", en application de l'article R.124-3 du Code de l'Urbanisme

APPROBATION
Vu pour être annexé à la délibération en date du :
26 MARS 2009

2

EXECUTOIRE A.C. DU : 19 JUIN 2009

DOCUMENT GRAPHIQUE
Territoire communal - Echelle : 1/10000e
Village - Echelle : 1/2000e
Hameau "Ecatelet" - Echelle : 1/2000e